

COMMUNE DE BERNOS-BEAULAC

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2022 à 20h30

Convocation du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Jacqueline LARTIGUE RENOUIL, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux : 15

PRESENTS :

LARTIGUE RENOUIL Jacqueline - MICHEL Alain - BERNARD Pascal – BERNARD Isabelle – AUDIGNON François - PEYROU Maxence - ROSEC Didier – GUILLON Josiane - ANDRÉ Patrick – CASTILLO Sarah - DOS SANTOS Jean-Louis – WISNIEWSKY Amandine

Absents ayant donné procuration : LAMBERT Didier à ROSEC Didier – CASTILLO Sarah à Jacqueline LARTIGUE RENOUIL

Secrétaire de séance : Maxence PEYROU

APPROBATION PROCES VERBAL PRÉCEDENT

085-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ADOpte** à la majorité (12 voix pour – 3 voix contre) le procès-verbal du 10 février 2022)

GITE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

086-2022-07-04

Madame Le Maire étant sortie de la salle

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** le compte administratif du gite faisant apparaître les résultats de clôture suivants :

- Fonctionnement : Excédent de clôture de 13 041.47 €

GITE

COMPTE DE GESTION 2021

087-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ADOpte à l'unanimité** le Compte de Gestion 2021 dressé par le comptable du trésor public de Bazas

GITE
AFFECTATION DU RESULTAT 2021
088-2022-07-04

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** l'affectation de résultat suivant :
Excédent de résultat fonctionnement reporté : 13 041.47

GITE
BUDGET PRIMITIF 2022
089-2022-07-04

Le Conseil Municipal,

VOTE à la majorité (12 voix pour – 3 voix contre) le budget primitif 2022 du Gite qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 38 041.47 €

CAISSE DES ECOLES
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
090-2022-07-04

Madame Le Maire étant sortie de la salle

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** le compte administratif de la caisse des écoles faisant apparaître les résultats de clôture suivants :

- Fonctionnement : Excédent de clôture de 88 590.66 €

CAISSE DES ECOLES
COMPTE DE GESTION 2021
091-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ADOPTE à l'unanimité** le Compte de Gestion 2021 dressé par le comptable du trésor public de Bazas

CAISSE DES ÉCOLES
AFFECTATION DU RESULTAT 2021
092-2022-07-04

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** l'affectation de résultat suivant :

Excédent de résultat fonctionnement reporté : 88 590.66 €

CAISSE DES ÉCOLES
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES
093-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ à l'unanimité** la proposition de Madame La Trésorière de retenir une méthode progressive de provisionnement, c'est-à-dire provisionner un pourcentage croissant en fonction de l'année d'émission comme indiqué ci-dessous :

Ancienneté de la créance	Part de provisionnement
Créances année courante	0%
Créances émises en (n-1)	10%
Créances émises en (n-2)	20%
Créances émises en (n-3)	40%
Créances antérieures	70%

Cette méthode serait appliquée sauf pour les créances qualifiées de particulières en raison de leur montant, de leur situation de litige ou en procédure collective.

CAISSE DES ECOLES
BUDGET PRIMITIF 2022
094-2022-07-04

Le Conseil Municipal,

VOTE à la majorité (12 voix pour – 3 voix contre) le budget primitif 2022 de la Caisse des Écoles qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 228 590.66 €

CAISSE DES ÉCOLES
EFFACEMENT DE DETTES
095-2022-07-04

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du Trésor Public informant d'un effacement de dettes suite à un jugement de clôture pour insuffisance d'actif prononcé par le Tribunal de Bordeaux ,

ACCEPTÉ à l'unanimité de procéder à l'annulation des titres concernés pour un montant de 458.54 €

**LOTISSEMENT LAFUE LURET
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
096-2022-07-04**

Madame Le Maire étant sortie de la salle

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** le compte administratif du lotissement Lafue Luret faisant apparaître les résultats de clôture suivants :

- Fonctionnement : Excédent de clôture de 14 105.17 €
- Investissement : Déficit de clôture de 17 271.43 €

**LOTISSEMENT LAFUE LURET
AFFECTATION DU RESULTAT 2021
097-2022-07-04**

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** l'affectation de résultat suivant :

Excédent de résultat fonctionnement reporté : 14 105.17 €

**LOTISSEMENT LAFUE LURET
COMPTE DE GESTION 2021
098-2022-07-04**

Le Conseil Municipal **ADOpte à l'unanimité** le Compte de Gestion 2021 dressé par le comptable du trésor public de Bazas

**LOTISSEMENT LAFUE LURET
BUDGET PRIMITIF 2022
099-2022-07-04**

Le Conseil Municipal,

VOTE à l'unanimité le budget primitif 2022 du Lotissement Lafue-Luret qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement : 31 376.60 €
Investissement : 34 542.86 €

**COMMUNE
AFFECTATION DE RESULTATS
100-2022-07-04**

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** l'affectation de résultat suivant :

Excédent de résultat fonctionnement reporté : 105 641.97 €
Déficit d'investissement reporté : 80 028.58 €
Compte 1068 : 5 282.47 €

COMMUNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
101-2022-07-04

Madame Le Maire étant sortie de la salle

Le Conseil Municipal **VOTE à l'unanimité** le compte administratif de la caisse des écoles faisant apparaître les résultats de clôture suivants :

- Fonctionnement : Excédent de clôture de 289 766.83
- Investissement : Déficit de 35 109.33 €

COMMUNE
COMPTE DE GESTION
102-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ADOpte à l'unanimité** le Compte de Gestion 2021 dressé par le comptable du trésor public de Bazas

COMMUNE
BUDGET PRIMITIF 2022
103-2022-07-04

Le Conseil Municipal,

VOTE à la majorité (12 voix pour – 3 voix contre) le budget primitif 2022 du Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 1 075 965.84 €
Investissement : 638 786.53 €

COMMUNE
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS
104-2022-07-04

Le Conseil Municipal **VOTE à la majorité** (14 voix pour 1 abstention) le montant des subventions comme suit

- Anciens Combattants :	150 €
- APE	600 €
- CCKBB	1 000 €
- Fermette du Ciron	250 €
- La Bazadaise	600 €
- Les Fervents de la Gaule Grignolaise :	150 €
- Vélo Club	200 €
- Bien Vivre à Sainte Germaine	100 €
- Club de Gym du Ciron	750 €
- Foyer Rural	250 €
- Amicale des Pompiers	300 €
- Famille Rurale	100 €

COMMUNE
TAUX IMPOSITION
105-2022-07-04

Le conseil municipal **DÉCIDE à l'unanimité** de maintenir les taux de l'année précédente et adopte les taux suivants :

- taxe foncière bâtie 31,37 %
- taxe foncière non bâti 42,11 %

COMMUNE
PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES
106-2022-07-04

Le Conseil Municipal **ACCEPTE à l'unanimité** la proposition de Madame La Trésorière de retenir une méthode progressive de provisionnement, c'est-à-dire provisionner un pourcentage croissant en fonction de l'année d'émission comme indiqué ci-dessous :

Ancienneté de la créance	Part de provisionnement
Créances année courante	0%
Créances émises en (n-1)	10%
Créances émises en (n-2)	20%
Créances émises en (n-3)	40%
Créances antérieures	70%

Cette méthode serait appliquée sauf pour les créances qualifiées de particulières en raison de leur montant, de leur situation de litige ou en procédure collective.

COMMUNE
DESIGNATION MEMBRES SIVOSC
107-2022-07-04

Le Conseil Municipal,

Suite à la démission de Mme Christine BALADE DESIGNÉ à la majorité Mme Amandine WISNIEWSKY pour représenter la commune de *BERNOS-BEAULAC* au sein du SIVOSC de BAZAS :

COMMUNE
DESIGNATION MEMBRES SICTOM
108-2022-07-04

Le conseil municipal **DESIGNE à l'unanimité** Mr François AUDIGNON pour représenter la commune de Bernos Beaulac au sein du SICTOM

Bernos-Beaulac, 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022

Jacqueline LARTIGUE RENOUIL
Maire

